

BULLETIN RÉGIONAL DE LA SANTÉ DE L'ABEILLE

AUVERGNE RHONE-ALPES

N° 18 : juin 2024



SOMMAIRE

**Bilan mensuel des
déclarations à l'OMAA**
Page 2

Frelon asiatique
Page 3

Actualités
Page 4

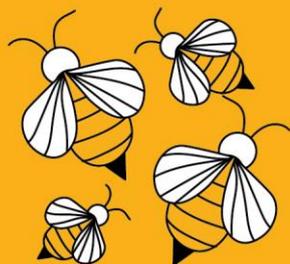
Mai-vembre : frais et perturbé

Bien que ce mois de mai 2024 soit le mois de mai le plus chaud jamais enregistré au niveau mondial, la France et la région Auvergne-Rhône-Alpes ont connu une météo maussade et peu propice à la production de miel.

Compte-tenu de ces conditions, les risques de famine sont toujours présents, veillez à contrôler régulièrement le niveau des réserves des colonies. En cas de mortalités ou d'affaiblissements, n'hésitez pas à appeler le guichet OMAA : **04 13 33 08 08**.

Ce mois de juin sera déterminant pour la production régionale de miel.

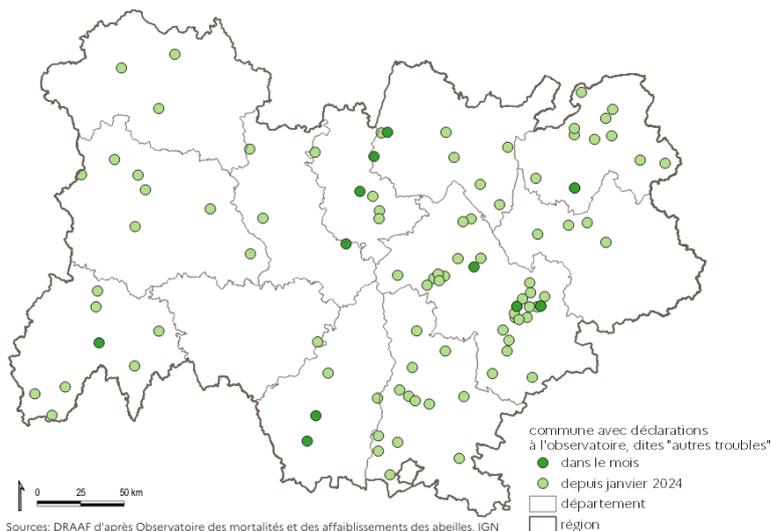




Bulletin mensuel des déclarations à l'OMAA

Le Guichet unique

Le guichet unique de l'OMAA a enregistré 16 déclarations au mois de mai 2024 dans 7 départements, 4 ont été orientées vers la voie DS1, 1 suspicion de MMA et 11 dans la voie « autres troubles ».



Voie « autres troubles »

Sur les 11 déclarations orientées vers la voie « autres troubles », 6 déclarations n'ont pas été investiguées car elles ont toutes fait l'objet d'un accompagnement téléphonique essentiellement liées à des difficultés liées à la météo (famine...). 5 déclarations sont en cours d'investigation dont une nouvelle suspicion d'acariose des trachées en Isère. Les visites ne sont pas aisées avec la météo.

Voie « Mortalités Massives Aigües »

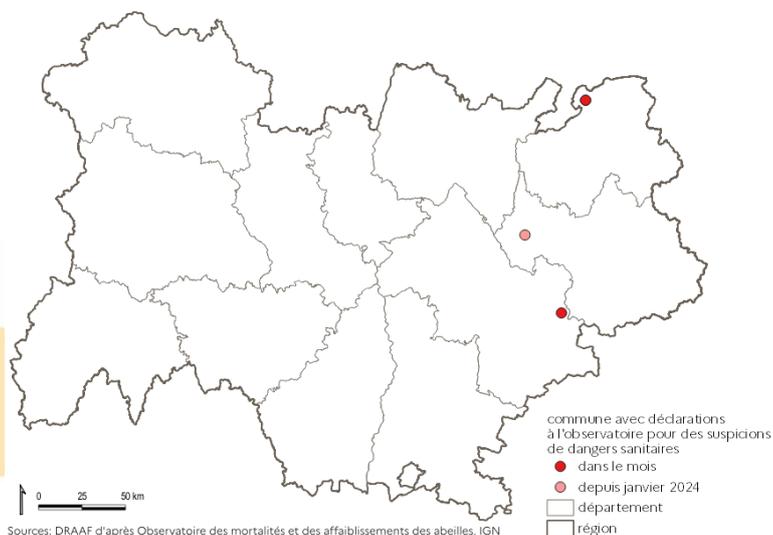
1 suspicion de MMA a été déclarée au mois de mai en Isère.

Voie « maladies réglementées »

4 déclarations enregistrées en mai ont été orientées dans la voie « maladies réglementées ». Il s'agit d'une suspicion de résurgence de loque américaine sur un foyer de 2023 de Haute-Savoie qui a été infirmée, et de 3 suspicions de loque américaine confirmées sur trois ruchers d'un même apiculteur en Isère.

Les mesures de polices sanitaires sont en place autour des foyers.

Carte des communes concernées par les zones de lutte sur le [site de la DRAAF](#).





Frelons Asiatiques à pattes jaunes

Signalez en Auvergne Rhône-Alpes



Point de situation « Frelons asiatiques, Vespa velutina »

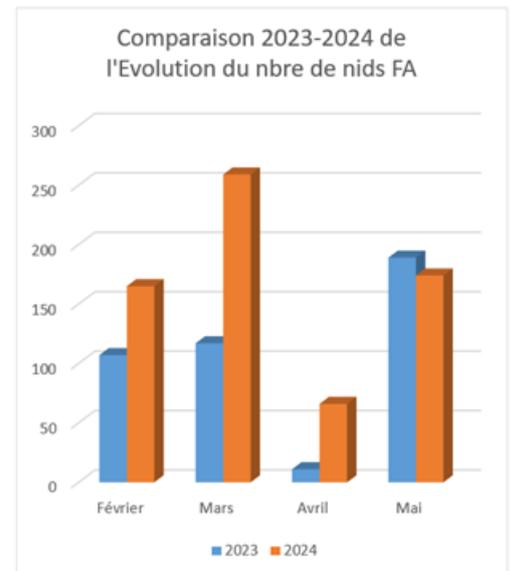
Données FRGDS AuRA

Cette page traite du frelon asiatique à pattes jaunes, *Vespa velutina*, espèce exotique envahissante, par souci de simplification, désigné "frelon asiatique" ci-après.

Pour ce mois de mai, la plateforme www.frelonsasiatiques.fr a enregistré 200 nouveaux signalements de nids confirmés dont 174 nids primaires et 26 nids secondaires de la saison précédente détectés tardivement sur 2024, soit un total de 781 depuis début février.

Le nombre de nids primaires détectés ce mois-ci est inférieur à celui de la saison 2023. En cause, la météo très maussade qui a dû ralentir l'installation des nids primaires. Cependant, vu le nombre important de nids de la saison précédente découverts tardivement sur février et mars, il est à craindre une explosion de nids dès la reprise du beau temps.

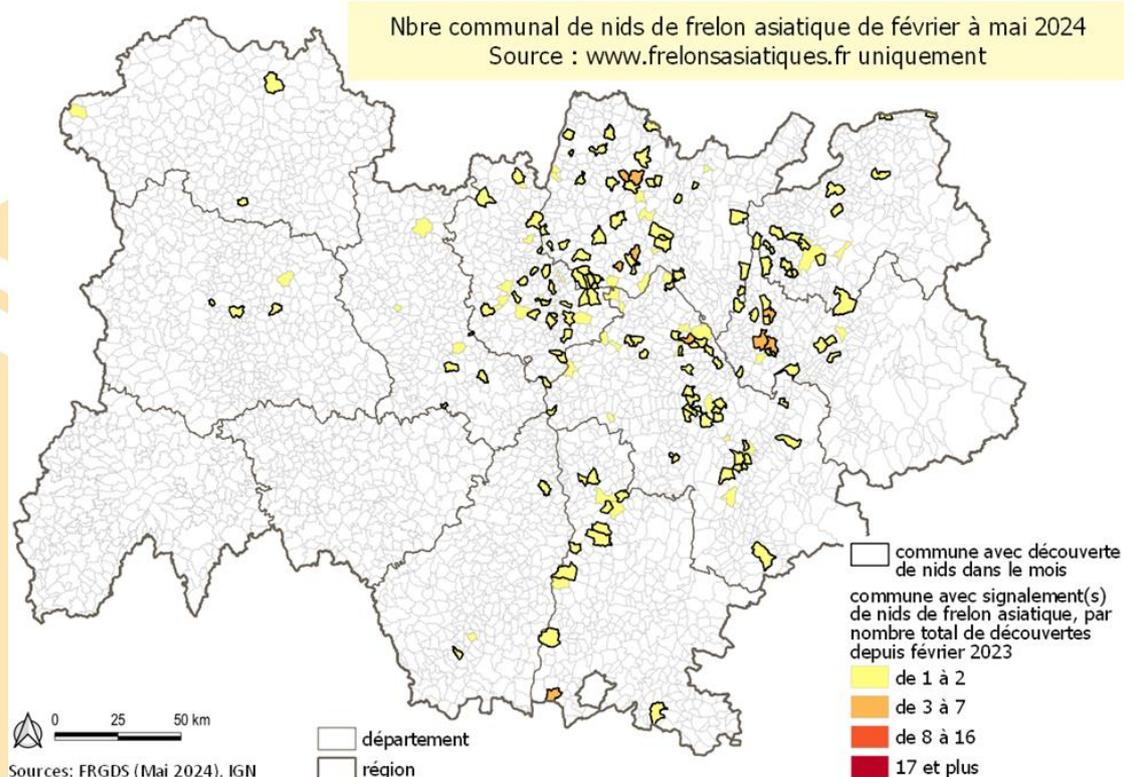
Il est essentiel de rechercher les nids primaires afin d'en détruire un maximum et limiter ainsi le nombre de nids secondaires plus impactants pour les ruches par la pression de prédation..



La **campagne de piégeage de printemps** saison 2024 est désormais **terminée**, depuis la date officielle du 15 mai. Il convient à présent de **ranger les pièges** et de faire **remonter les données de terrain** pour permettre à notre organisation de les consolider au niveau EPCI, départemental et régional et avoir une bonne vision de cette action. Le comptage des captures des pièges installés sont à remonter via l'appli en ligne "FRGDS_Outil_suivi_Piégeage_Printemps"

=> Lien : <https://eu.jotform.com/app/240144286803352>

A partir d'avril, la carte ne présente que les nids de la saison en cours (et non plus les nids secondaires de la saison précédente détectés sur 2024, que vous pouvez retrouver sur la cartographie de la plateforme).



Actualités

FNOSAD-LSA : Appel à Candidatures

Tests d'efficacité des traitements contre le varroa

Depuis de nombreuses années, la FNOSAD-LSA coordonne des tests d'efficacité de traitements contre le varroa et peut les mener à bien grâce à la participation d'apiculteurs volontaires et appliqués qui acceptent de tester un traitement sur 5 de leurs colonies, en suivant un protocole précis. Un article avec l'analyse des résultats de ces tests est publié chaque année dans la revue La Santé de l'Abeille et mis en accès libre sur le site <https://fnosad-lsa.fr/>

Pour cette année, les médicaments retenus sont :

- Apivar avec Bayvarol en contrôle
- Apitraz avec Bayvarol en contrôle
- Bayvarol avec Apitraz en contrôle
- Varroaxal après engagement avec FormicPro en contrôle

Si vous souhaitez participer aux tests d'efficacité 2024, vous avez jusqu'au 30 juin pour vous inscrire en envoyant par mail vos coordonnées complètes et le choix de traitement : efficacite@fnosad.fr



Les semaines de comptage reviennent ! du 8 au 23 juin

Comment participer ?

- Choisir la technique qui vous convient : comptage sur lange ou comptage varroas phorétiques
- Réaliser les comptages sur vos colonies
- Saisir vos observations, (saisie anonyme, sans engagement, ni inscription)

<https://form.jotform.com/241473596173362>

Pourquoi compter à cette période de l'année ?

- Pour repérer les colonies en danger et réagir : si vous dépassez les seuils de juin, il est risqué d'effectuer la dernière miellée, il faut traiter rapidement.
- Pour comprendre, agir, progresser et se comparer : vos données anonymisées compilées à toutes les autres, nous permettront d'avoir une photographie à l'instant T de la situation et de suivre les niveaux d'infestation sur le territoire.

Seuils indicatifs à cette période : **<10 varroas/jour ou <3VP/100ab**

Qu'est-ce que c'est ?

Dans le cadre de l'OMAA, une apicultrice haut-savojarde a déclaré des dépôts atypiques sur ses abeilles ne ressemblant pas à du pollen. La qualité de ses photos a permis rapidement d'identifier le coupable : il s'agissait de pollen de fleurs de Balsamine de l'Himalaya. Cette plante invasive que l'on retrouve le long des cours d'eau et en lisière de forêt a la particularité de produire un pollen extrêmement collant !

